

12^{ème} VERSION**Dénomination :****Bourrée croisée****Origine :**

Recueillie par Amaury BABAULT
 au cours d'un bal de Saint-Vincent le 27 janvier 2001
 à Chassignolles (Indre)
 auprès de M. Gaston DESCORRIER, M. ROCHOUX,
 M^{me} DUBUGET et une autre dame, tous de Chassignolles,
 âgés d'environ 70 ans.

Air, musique :

Musique de bourrée à 3 temps.

Formation :

Deux filles et deux garçons en quadrette.

Pas :

Pas de bourrée.

Position de départ : Les deux filles face-à-face,
 les deux garçons face-à-face,
 sur les angles opposés du carré.
 Sans se tenir les mains.

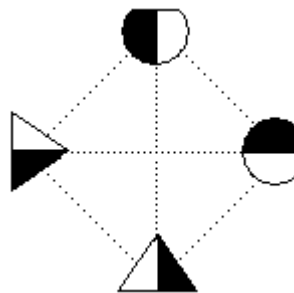


Figure 1

Figure unique, reprise à volonté :

1^{ère} Partie :

« Avant-deux »

Les danseurs font quatre avant-et-reculs épaulés sur les seize mesures de la musique.

Mesures 1 et 2 : Les danseurs N°1 avancent l'un vers l'autre.
Les danseurs N°2 font un léger balancé sur place.

Mesures 3 et 4 : Les danseurs N°1 reculent à leurs places de départ.
Les danseurs N°2 avancent l'une vers l'autre.

Mesures 5 et 6 : Les danseurs N°1 avancent l'un vers l'autre.
Les danseurs N°2 reculent à leurs places de départ.

Et ainsi de suite, les avant-et-reculs s'enchaînent alternativement danseurs N°1 / danseurs N°2 jusqu'à la seizième mesure de la musique.

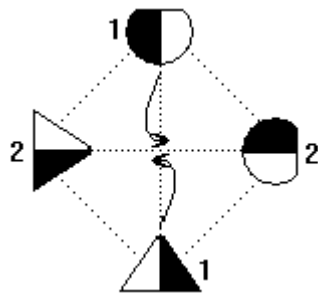


Figure 2

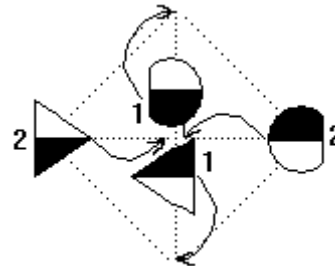


Figure 3

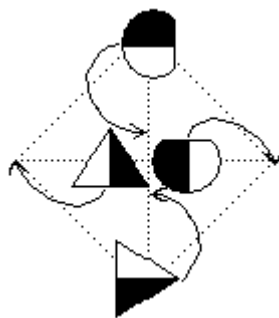


Figure 4

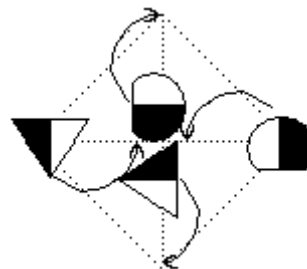


Figure 5

2^{ème} Partie :

« Croisement »

Les danseurs font quatre croisements sur les seize mesures de la musique.

Mesures 1 et 2 : Les danseurs N°1 commencent leur premier croisement.
Les danseurs N°2 finissent leur dernier recul. (Cf. figure 6)

Mesures 3 et 4 : Les danseurs N°1 terminent leur premier croisement.
Les danseurs N°2 commencent le leur. (Cf. figure 7)

Mesures 5 et 6 : Les danseurs N°1 commencent leur second croisement.
Les danseurs N°2 terminent leur premier croisement.

Et ainsi de suite les croisements s'enchaînent alternativement danseurs N°1 / danseurs N°2 pendant les seize mesures de la musique.

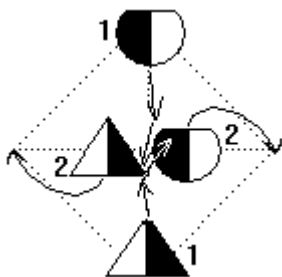


Figure 6

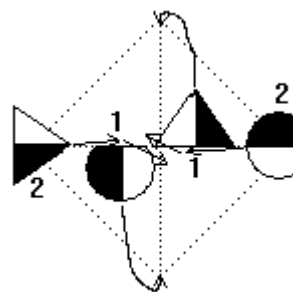


Figure 7

Description des croisements :

Mesure 1 : Le danseur avance très légèrement vers la gauche.

Mesure 2 : Le danseur avance très légèrement vers la droite.

Ces déplacements latéraux sont très réduits, les danseurs avancent quasiment droit, juste ce qu'il faut pour s'éviter l'un, l'autre.

Mesures 3 et 4 : Le danseur fait deux pas de bourrée en faisant un demi-tour sur l'épaule gauche (sens inverse des aiguilles d'une montre) tout en gagnant la place laissée par son vis à vis.

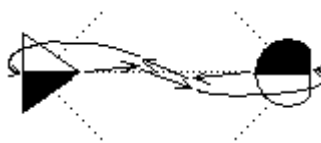


Figure 8